Document 1

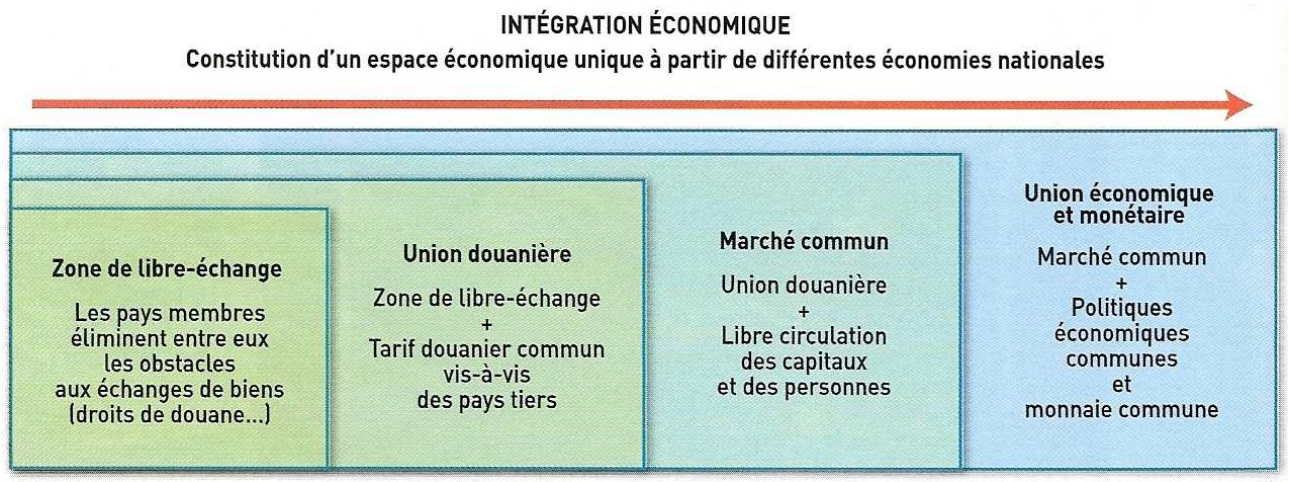

J.-M. Siroën, *La régionalisation de l'économie mondiale*, La Découverte, Repères, 2004, repris in A. Cohen (dir.), *Manuel SES de Terminale*, Bordas, 2007.

1. Que représente la flèche sur le schéma ?
2. À quel stade d'intégration l'Union européenne est-elle arrivée ?
3. Quelle étape supplémentaire faudrait-il pour parler d'États-Unis d'Europe ?

Document 2 : les principales étapes de la construction européenne

Grandes étapes de l'intégration	Réalisations
1951 Traité de Paris	Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui instaure un marché unique pour ses matières premières entre la France, la RFA, l'Italie et le Benelux.
1957 Traité de Rome	Création de la Communauté économique européenne (CEE), union douanière qui établit un tarif douanier commun et une politique commerciale commune envers les États tiers. Mise en place de la PAC, Politique agricole commune. Abolition des obstacles à la libre circulation des personnes et des capitaux.
1979	Premières élections européennes au suffrage universel direct. Création du Système monétaire européen.
1986 Acte unique européen	Extension des délégations de pouvoir aux institutions européennes. Réaffirmation du principe de la libre circulation des personnes, marchandises, services et capitaux.
1990 Convention de Schengen	Libre circulation des personnes entre la France, l'Allemagne et le Benelux.
1992 Traité de Maastricht	Création de l'UEM. Définition des étapes de l'intégration monétaire et de la mise en place de l'euro, de la BCE et d'une politique monétaire unique. Création de la citoyenneté européenne et du principe de subsidiarité.
1997 Traité d'Amsterdam	Création du Pacte de stabilité et de croissance.
1999	L'euro devient la monnaie officielle de l'Union européenne.
2005	Assouplissement du Pacte de stabilité et de croissance. «Non» français et néerlandais au référendum pour le traité instituant une Constitution pour l'Europe.
2009 Traité de Lisbonne	Réforme institutionnelle visant à renforcer les politiques communes. Nomination d'un président du Conseil européen et d'un haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères.
2010	Création du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

D. Anselm (dir.), *Manuel SES de Terminale*, Hatier, 2012.

1. Quelles sont les principales étapes de l'intégration économique européenne ?
2. Quelles sont les différentes réalisations politiques de l'Union européenne ?

Document 3

Au départ, l'Europe s'est dotée d'une union douanière qui a été facteur de dynamisme commercial et d'accroissement des interdépendances entre pays européens : développement rapide des échanges entre pays membres et commerce intracommunautaire devenu prépondérant. En France, ce dernier représente aujourd'hui plus de 60 % du commerce extérieur. La libéralisation des échanges a franchi une autre étape au milieu des années 1980 avec la mise en œuvre du grand marché intérieur. Les entreprises, grâce à l'ouverture des marchés et à des opérations de concentration, devaient réaliser des économies d'échelle, la libre circulation des capitaux faire baisser le coût du financement. De fait, la logique attendue de cette libéralisation est une logique d'offre compétitive : elle se traduit par une baisse des prix, et donc par une augmentation du revenu réel des agents, dont découle une dynamisation de la consommation, de la production, de l'investissement. On attendait de l'intégration une croissance plus forte et ainsi une baisse du chômage. Par ailleurs, cette intégration commerciale visait, selon une logique ricardienne, à encourager une spécialisation dans le cadre du libre-échange permettant une meilleure allocation des ressources, une convergence et une égalisation économiques.

R. Révol, *Dictionnaire de Sciences Économiques et Sociales*, Hachette, 2002.

1. Présentez, au niveau microéconomique, les avantages offerts par le marché commun pour les différents agents économiques.
2. Expliquez le passage souligné.

Document 4

La monnaie unique est le complément logique et indispensable au marché intérieur. Après la libéralisation des mouvements de biens, de services, de capitaux et des personnes, les variations de taux de change constituaient le dernier obstacle au développement accru des échanges intracommunautaires. De fait, les coûts générés par la présence d'une monnaie par État dans les opérations de change handicapent lourdement les entreprises européennes alors même que les échanges intracommunautaires représentent plus de 60 % des échanges extérieurs pour chacun des États membres. En supprimant la possibilité de dévaluation compétitive entre des pays de plus en plus interdépendants, l'euro assure donc une cohésion des pays de la zone et évite le développement de stratégies individualistes. Dans une même logique, la monnaie unique doit accroître la concurrence au sein de la zone euro en facilitant la comparaison des prix entre pays et, par ce biais, augmenter la compétitivité des entreprises européennes. Il s'agit également de pouvoir concurrencer le dollar comme monnaie de facturation des échanges et comme instrument de réserve des banques centrales. Enfin, l'unification monétaire doit permettre en théorie de redonner aux pays de la zone une certaine autonomie en matière de politique budgétaire, grâce à l'atténuation de la contrainte extérieure liée aux variations de change, qui amenaient à défendre une parité de change en élevant les taux d'intérêt.

D'après B. Ferrandon, « L'UEM, une intégration économique et financière », *Cahiers français*, n° 319, mars-avril 2004.

1. Pourquoi la monnaie unique est-elle le « complément logique et indispensable au marché intérieur » ?
2. Pourquoi l'euro évite-t-il l'adoption de stratégies individualistes de la part des États ?
3. Rappelez ce qu'est la contrainte extérieure.
4. Pourquoi la monnaie unique doit-elle permettre d'atténuer la contrainte extérieure ?

Exercice 1

1. Complétez le schéma ci-dessous avec les mots suivants afin de faire ressortir les avantages attendus d'une monnaie unique : *capitaux, emploi, réduction du coût de financement, pouvoir d'achat, prix, élimination du risque de change*.

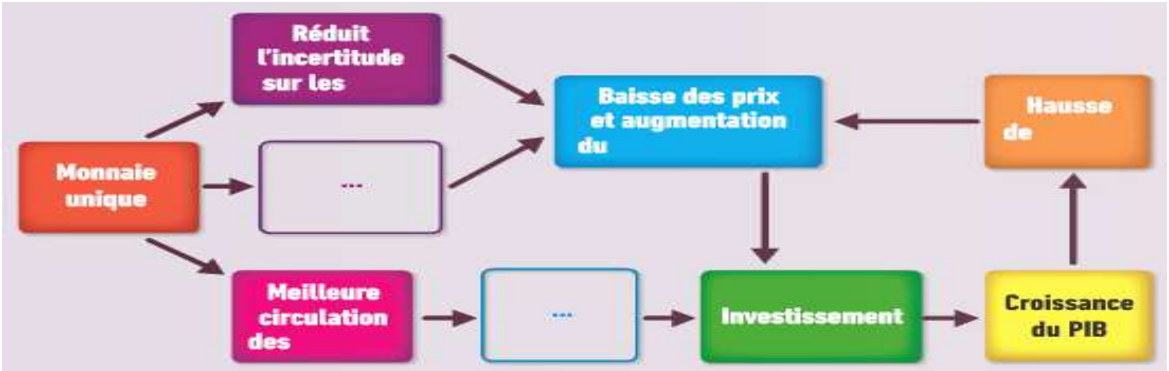

D'après C. Passard & P.-O. Perl (dir.), *Manuel SES de Terminale*, Bordas, 2012.

Document 5

L'adoption d'une même monnaie par différents pays supprime l'ensemble des coûts liés aux variations des taux de change des monnaies entre elles. De ce fait, les échanges entre les différents pays de la zone sont facilités par la seule suppression des taux de change. Le poids du commerce intra-zone augmente, ce qui favorise la transmission des fluctuations d'une économie à l'autre. En effet, une accélération de la croissance dans un pays accroît les importations en provenance des autres pays, tirant ainsi la croissance du reste de la zone dans son sillage. Les fluctuations des économies nationales tendent ainsi à devenir similaires, tout en se synchronisant. L'adoption d'une monnaie unique permet ainsi une convergence des fluctuations économiques, cette convergence permettant en retour la définition d'une seule politique monétaire pour l'ensemble des pays de la zone.

P. Artus & I. Gravet, *La crise de l'euro*, Armand Colin, 2012.

Matrice du commerce international en 2008 (en milliards de dollars)

Origine	Asie	Europe	Am. du Nord	Moyen-Orient	Am. latine	CEI	Afrique	Monde
Asie	2 181	801	775	196	127	108	121	4 353
Europe	486	4 695	475	189	96	240	186	6 447
Am. du Nord	376	369	1 014	60	165	16	34	2 036
Moyen-Orient	569	126	116	122	7	7	37	1 021
Am. latine	101	121	169	12	159	9	17	600
CEI	77	406	36	25	10	135	10	703
Afrique	114	218	122	14	19	1	53	558
Monde	3 903	6 736	2 708	618	583	517	458	15 717

J.-P. Lebel et A. Richet (dir.), *Manuel SES de Terminale*, Hachette, 2012.

1. Rappelez pourquoi l'euro favorise le commerce intra-zone.
2. Que signifient les données entourées ?
3. Calculez la part du commerce intra-zone pour l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie.
4. Montrez que le commerce intra-zone favorise la transmission des fluctuations économiques d'une économie à l'autre.

Document 6

Une fois l'euro mis en place, les politiques conjoncturelles européennes ont été soumises au Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) adopté en 1997 (Traité d'Amsterdam). Ce pacte a pour but d'éviter l'existence de déficits excessifs qui impliqueraient une création monétaire, une inflation et des taux d'intérêt à la hausse, affectant l'ensemble de la zone. Dans ce cas, le laxisme budgétaire d'un État aurait finalement des répercussions négatives pour tous les autres pays de la zone. Les conséquences de sa politique seraient mutualisées, il s'agirait, au fond, d'une forme de stratégie du « passager clandestin ». C'est pourquoi le PSC plafonne le déficit des administrations publiques à 3 % du PIB et la dette publique à 60 % du PIB. Il est cependant apparu que certains pays membres ne parvenaient pas à respecter les règles du PSC. En 2005, un aménagement du pacte est décidé, il autorise les « dépassements limités et temporaires » de la limite des 3 % du PIB pour le déficit public, mais il maintient l'objectif d'équilibre budgétaire à moyen terme et il insiste sur la limitation de la dette publique à 60 % du PIB.

D'après A. Beitone et alii, *Économie*, Sirey, coll. Aide-mémoire, 5ème édition, 2012.

1. Expliquez le passage souligné.
2. En quoi le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) consiste-t-il ?
3. Pourquoi le PSC a-t-il été aménagé ?

Document 7

L'instauration de la monnaie unique et l'application du Pacte de Stabilité et de Croissance soulèvent plusieurs débats. Le premier concerne la difficulté à mettre en œuvre une politique mixte au niveau européen. En effet, il y a une seule politique monétaire (celle de la BCE) et autant de politiques budgétaires que de pays membres. Cela renvoie à la nécessité de mettre en place un « gouvernement économique de la zone euro ». Dans le contexte actuel où la politique monétaire n'est utilisée que pour lutter contre l'inflation, la politique budgétaire des États doit faire face seule à la régulation de la production et de l'emploi. Or elle bute sur les règles du PSC qui sont pro-cycliques (en période de ralentissement conjoncturel, les États doivent réduire leurs dépenses et augmenter les impôts pour limiter leur déficit public). Le deuxième] débat est de nature politique. Faute d'une intégration politique suffisante et d'une capacité à faire des choix politiques au niveau européen, les pays membres de la zone euro (et plus largement de l'Union européenne) s'en sont remis à l'application de règles (celle du Pacte de Stabilité et de Croissance notamment). Selon Jean-Paul Fitoussi (*La règle et le choix*, 2002) cette situation empêche l'Europe de faire des choix stratégiques qui s'imposent dans une économie mondiale en pleine mutation, elle prive aussi la zone euro d'une réactivité suffisante face aux turbulences financières, enfin elle sape la légitimité politique de la construction européenne dans la mesure où les citoyens ont le sentiment d'une certaine impuissance des responsables de la politique économique.

Ibid.

1. Rappelez quels sont les deux instruments des politiques conjoncturelles.
2. Qu'est-ce qu'une politique mixte ?
3. Pourquoi l'Union économique et monétaire ne permet-elle pas de mettre en œuvre une politique mixte ?

Document 8

Regardez l'intervention de l'économiste Henri Sterdyniak à propos de la crise de la zone euro : http://vimeo.com/59232668.

1. Reformulez l'enjeu des 3 débats présentés par Henri Sterdyniak.
2. Reformulez les deux positions exposées dans le premier débat.
3. Reformulez les deux positions exposées dans le deuxième débat.
4. Reformulez les deux positions exposées dans le troisième débat.